

L'HEBDO DU CNDH

N°11 - Semaine du 15 au 21 juillet 2013

www.cndh.ma

LE CNDH TIENT SA 5^{ÈME} SESSION ORDINAIRE

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a tenu sa cinquième session plénière ordinaire, le samedi 20 juillet 2013 à Casablanca. Quatre points étaient inscrits à l'ordre du jour de cette session, à savoir les projets de memoranda relatifs à la loi organique fixant le statut des magistrats, et au Conseil de la jeunesse et de l'action associative, les grandes lignes du projet de loi relatif au Conseil national des droits de l'Homme, et le projet du rapport du Conseil sur la situation des droits de l'Homme au Maroc entre mars 2011 et décembre 2012.

LES DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le CNDH, représenté par trois de ses membres, Mme Soumia Amrani et MM Abdelmajid Makni et Ahmed Berkia, a participé aux travaux de la 6^{ème} session de la Conférence des Etats parties à la convention des droits des personnes handicapées, qui s'est déroulée du 17 au 19 juillet à New-York.

La session a examiné un certain nombre de questions liées aux droits des personnes en situation de handicap, dont le développement inclusif, l'autonomisation économique, la stratégie de lutte contre la pauvreté, la protection sociale et le renforcement des capacités et la réhabilitation.

Par ailleurs, la délégation du Conseil a eu des entretiens à Washington avec des responsables au Département d'Etat américain.



المجلس الوطني لحقوق الإنسان
 Conseil national des droits de l'Homme

DROITS DE L'HOMME DANS L'ENTREPRISE

Le CNDH a participé au forum Débat organisé le jeudi 18 juillet 2013 à Casablanca sur le thème 'Droits de l'Homme dans l'entreprise : De quoi parle-t-on ?'.

Organisée par l'association nationale des gestionnaires et formateurs des ressources humaines et l'organisation Konrad-Adenauer-Stiftung (bureau de Rabat), cette rencontre s'est fixée comme objectif de s'arrêter sur les moyens à même de permettre la mise en œuvre effective des droits de l'Homme dans l'entreprise, et de familiariser les responsables des entreprises avec les concepts des droits de l'Homme.

Intervenant à cette occasion, le président du CNDH, M. Driss El Yazami a mis en exergue le rôle et les efforts déployés par le CNDH en vue de contribuer à la mise en œuvre des droits de l'Homme dans l'entreprise, ainsi que les perspectives de l'action commune avec les différents partenaires dans ce domaine.

Pour sa part, Mme Nabila Tbeur, la Directrice exécutive de la commission régionale de Casablanca-Settat a fait une présentation sur 'la gestion des risques liés au non respect des droits de l'Homme dans l'entreprise'. Enfin, Mme Amal El Amri, secrétaire générale de l'Union syndicale interbancaire, s'est penchée sur la question des 'contraintes du respect des droits de l'Homme dans l'entreprise'. Cette rencontre a été modérée par M. Mhamed Grine, vice-président de l'Organisation marocaine des droits de l'Homme.

CRDH

RABAT-KÉNITRA LES CAHIERS DES DROITS DE L'HOMME

La revue marocaine des politiques publiques, a publié, en partenariat avec la commission régionale des droits de l'Homme de Rabat-Kénitra, le 1er numéro de la revue 'les cahiers des droits de l'Homme' qui a été consacré à la thématique 'une Constitution pour les droits de l'Homme'. Ce 1er numéro de 225 pages comprend quelques 16 contributions scientifiques sur des thématiques qui jettent la lumière sur la place des droits de l'Homme dans la nouvelle constitution dont La justice ; L'identité, La citoyenneté et la langue ; Le droit d'accès à l'information ; Le rôle de la femme ; le droit au développement ; Le rôle de société civile ; La lutte contre le terrorisme ; La migration ; L'instance Equité et Réconciliation ; Les normes internationales des droits de l'Homme...

LA CINQUIÈME SESSION ORDINAIRE

La commission régionale de Rabat-Kénitra a tenu sa cinquième session ordinaire, le vendredi 19 juillet 2013 à Rabat. Cette session a été marquée par la présentation du bilan des activités de la commission entre les deux sessions, et de la stratégie du Conseil national des droits de l'Homme en matière de gestion et d'exécution des projets.

LAÏYOUNE-ESSMARA RENCONTRE AVEC LES DÉTENUS DE LA PRISON LOCALE DE LAÏYOUNE

La commission régionale des droits de l'Homme de Laïyoune-Essmara a organisé, le vendredi 19 juillet 2013, une rencontre autour d'un forum ramadanésque en faveur des détenus de la prison locale de Laïyoune. Marquée par la présence d'acteurs locaux en matière des droits de l'Homme, cette initiative a pour objectif de renforcer l'esprit de solidarité avec les détenus et de sensibiliser sur l'importance de bâtir des liens de communication avec eux dans la perspective d'améliorer leur situation.